

Publiez Ce Que Vous Payez

RAPPORT DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DU NORD KIVU SUR L'ITIE ET LA REDEVABILITE



Du 18 au 20 Septembre 2017, Ishango Hotel, Goma Nord Kivu,

Avec appui de :



I. INTRODUCTION

Dans la présentation de ces tdr, monsieur Jean Baptiste Lubamba a rappelé que l'important est de comprendre les rapports ITIE

Présentation des Objectifs

a) Objectif général est de renforcer les capacités de journalistes de radios communautaires sur l'utilisation des données de rapports ITIE ainsi que la compréhension de la nouvelle Norme ITIE

b) Objectifs spécifiques

Initier les journalistes des radios communautaires à la lecture, l'analyse et l'utilisation de données de rapport ITIE ;

Faire participer les communautés locales dans les émissions de débats sur la transparence, la redevabilité dans les industries extractives ;

Renforcer les connaissances de journalistes de radios communautaires sur la nouvelle Norme ITIE

c) Résultats attendus

- ✓ Les journalistes des radios communautaires savent lire, analyser et comprendre les rapports ITIE,
- ✓ Les journalistes utilisent les données des rapports ITIE dans leurs émissions,
- ✓ Les journalistes des radios communautaires comprennent et utilisent quelques notions de la nouvelle Norme dans la production des émissions,
- ✓ Les espaces de débats ou les communautés locales s'expriment sur les questions de gouvernance des ressources naturelles et de développement local dans les médias sont renforcés,
- ✓ Les communautés locales demandent des comptes aux autorités sur l'utilisation et les affectations des revenus issus des industries extractives à travers des émissions

II. DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

La structure de l'atelier comprenait les articulations suivantes :

1. Présentation de participants ;
2. La cérémonie d'ouverture ;
3. Les communications
4. Les discussions en plénière ;
4. Lecture du communiqué final de l'atelier ;
5. La cérémonie de clôture.

Méthodologie.

Pour parvenir à la réalisation de ces objectifs, les participants ont suivi durant deux jours des présentations ci-après :

A l'issue de toutes les interventions, un jeu de questions-réponses permettant aux orateurs d'éclairer la lanterne des journalistes de radios communautaires du Nord Kivu, a permis à ceux-ci d'engranger une masse d'informations et aussi de retenir certaines recommandations.

2.1. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux discours, à savoir le mot de bienvenu dit par le Coordonnateur national de CORACON, représenté par Jean Maliro, ainsi que le mot d'ouverture prononcé par le Coordonnateur national de PWYP/RDC, Me Jean Claude Katende.

Monsieur Jean Maliro, au nom du coordinateur de CORACON, a ouvert le deuxième atelier de journalistes en souhaitant d'abord le bienvenu. Après ce mot d'accueil, Me Jean Claude Katende a expliqué les normes ITIE comme de normes internationales qui permet aux pays qui veulent faire la transparence. Ces sont de normes très importantes où les femmes et les hommes veulent utiliser la transparence. Il a aussi rappelé l'objectif du dernier atelier de 2016 qui était d'initier les journalistes aux connaissances de l'ITIE. En fin, il a conclu en appelant que chaque journaliste devrait bien produire son travail afin de mobiliser le fonds malgré les conditions que vivent les radios communautaires dans cette province à multiples exactions de groupes armés. « Le meilleur avocat de quelqu'un est son travail bien fait » a-t-il insisté.

Règles de bonne conduite

- Téléphone sous vibreur ;
- Demander l'autorisation et l'obtenir avant de parler ;
- Tolérance ;
- Eviter les sorties unitiles ;
- Participer activement ;
- Respect du temps ;

Nomination du chef du village : Monsieur ASAPH

2.2. LES COMMUNICATIONS

Durant les trois jours de l'atelier de renforcement de capacités de journalistes de radios communautaires du Nord Kivu, les participants ont suivi les exposés ci-après :

- ✓ *Présentation, Introduction, contexte, objectifs, résultats attendus, attentes de l'atelier ;*

- ✓ *Evaluation des émissions produites par les radios communautaires depuis la première formation ;*
- ✓ *Rappel des notions de base sur l'ITIE : les mots clés ;*
- ✓ *Lire, analyser et comprendre les rapports ITIE. ;*
- ✓ *La dissémination des rapports ITIE par les radios communautaires : Comment s'y prendre ?*
- ✓ *Etablir une feuille de route de la dissémination sur bases des données contenues dans les rapports ITIE et utiles à la province ;*
- ✓ *Lire et comprendre la norme ITIE 2016 ;*
- ✓ *Introduction aux changements majeurs de la norme 2016 ;*
- ✓ *Introduction aux notes d'orientation du Conseil d'administration sur la participation de la société civile, sur les paiements sociaux et fonctionnement des groupes multipartite ;*
- ✓ *Introduction à la feuille de route du Comité Exécutif sur la propriété réelle : Contribution des radios communautaires ;*
- ✓ *Actualisation du tableau des productions émissions ;*
- ✓ *Production des émissions radios avec les personnes ressources*

La partie introductive a été présentée par monsieur Jean Baptiste Lubamba et **les attentes** ci-après ont été dégagées par les participants :

- ✓ Compréhension de rapports ITIE ;
- ✓ Compréhension de l'ITIE ;
- ✓ Notions sur le processus de validation du pays ;
- ✓ Auditionner les émissions produites ;
- ✓ Connaître les innovations de la nouvelle norme ITIE 2016 ;

Exposé 1 : Evaluation des émissions produites par les radios communautaires (Par Christelle Yesalaso)

Avant la communication de Christelle, Monsieur Jean Muliro a exprimé que certains journalistes ont fait quand même un travail dans la production des émissions. Néanmoins, il donne certaines difficultés liées aux ressources financières et techniques pour la mise en œuvre de ce travail.

La communication de Christelle Yesalaso a porté sur l'évaluation des émissions produites par les radios communautaires du Nord Kivu. Dans cette intervention elle a présenté le score

des émissions produites qui est évalué à 1,04%. Parmi d'autres éléments cités, ce sont des résultats du travail fournis par les journalistes ainsi que les difficultés qui ont été dégagées par les radios communautaires.

En concluant, elle note que le besoin d'informer la population sur le processus de l'ITIE est grand et l'intérêt de communautés locales par rapport à la transparence et la recevabilité est grand, et le citoyens sont prêts à y participer, « notre implication dans la production des émissions en dépend » a-t-elle insisté. Dans ce tableau le résultat de la production des émissions se porte comme suit :

De la première formation à ce jour, on compte (13 mois x 4 semaines) – les 2 semaines restantes de ce mois de Septembre 2017=50 semaines, C'est qui fait 50 émissions pour chaque Journaliste. 25 journalistes avaient participé au premier atelier x 50 émissions=1250 émissions au total. Ainsi, seules 13 émissions avaient été produites et envoyées à la coordination nationale. Soit 8 de la CORACON et 5 de journalistes. Ce qui fait un score de 1.04%.

Après cette communication, les participants ont eu l'occasion de s'exprimer par rapport à la production des émissions.

Selon monsieur ASAPH de la radio Kanyabayonga , la production des émissions dépend d'un territoire à un autre. Il signale par exemple les difficultés auxquelles sont exposées les journalistes de Beni-Lubero et Walikale, les territoires qui regorgent des groupes armés. Il note également le faible moyen pour la production des émissions ainsi que l'absence des experts dans ce travail.

Exposé 2. Concepts de base de l'ITIE (Par M. Jean Baptiste Lubamba)

Avant d'introduire sa communication, Monsieur Jean Baptiste est revenu sur la compréhension du concept « Périmètre de l'ITIE » .Il s'agit normalement d'un ensemble des entreprises, du flux et de régies. Le formateur a d'abord exprimé le But de cette intervention qui est de familiariser les participants aux différents termes utilisés dans le cadre de l'ITIE. Bref, maîtriser le langage ITIE pour bien comprendre l'ITIE.

Ainsi différents concepts de base de l'ITIE ci-dessous ont été présenté :

D'abord par compréhension du périmètre de l'ITIE, il faut entendre une délimitation du nombre d'entreprises, flux, régies retenus sur base d'un ou de plusieurs critères objectifs pour participer à la déclaration des paiements effectués à l'Etat dans un rapport ITIE.

FORMULE :

$$\text{Périmètre} = \text{Entreprises} + \text{Régies} + \text{Flux}$$

Ces Flux financiers sont des différentes taxes, impôts, dividendes, royalties, redevances....que les entreprises paient à l'état. **De la fiabilité de données** il est exigé

que le rapport ITIE mentionne si les états financiers des entreprises et des entités de l'État participantes ont été vérifiés/ audités pour l'exercice comptable (ou les exercices comptables) couvert(s) par le rapport ITIE (Exigence 5.3.e). Tandis que **les paiements significatifs ou importants** sont considérés comme significatifs si leur omission (...) peut avoir une incidence majeure sur l'exhaustivité du rapport.

La **Désagrégation** quant à elle exige que les données ITIE soient présentées par entreprise individuelle, par entité de l'État et par source de revenus». Il est donc question d'évaluer si les rapports désagrègent les données financières par a) société; b) flux de revenus, c) projet et d) marchandises. (Nombre d'entreprises, nombre d'impôts, la nature des impôts).

L'Administrateur indépendant ou le conciliateur est un cabinet qui procède au rapprochement des informations. Ce rapprochement consiste à comparer ces informations pour voir si les chiffres fournis par les deux parties s'accordent. S'il y a des écarts, le conciliateur doit se rapprocher des deux parties pour avoir des explications. Sur la base de ces informations, il rédige un projet de rapport qu'il présente au groupe multipartite et au Conseil d'Administration pour commentaire.

Etude de cadrage : Dans le langage courant elle peut être considérée comme l'Etude de faisabilité. Dans le cadre de l'ITIE, elle consiste à déterminer : le nombre d'entreprises qui seront concernées dans le rapport ITIE, le nombre des régies, le nombre de flux. L'étude de cadrage définit en fait le périmètre du Rapport ITIE.

Industries extractives ce sont des entreprises qui extraient des minerais ou des ressources naturelles du sous sol,

Exhaustivité des données : L'ITIE exige la publication des rapports ITIE exhaustifs, incluant la divulgation complète des revenus de l'État issus des industries extractives, ainsi que la divulgation de tous les paiements significatifs versés au gouvernement par les entreprises pétrolières, gazières et minières. D'autres concepts définis sont les paiements infra nationaux, pays candidat, pays conforme, validation, propriété réelle, *Paiement social = dépense sociale = investissent social*, *Données*, *Etat*, *Ecart positif*, *Ecart négatif*.

Cette communication a été articulée par des échanges et débats de journalistes de radios communautaires du Nord Kivu pour la compréhension de concepts. C'est le cas par exemple de savoir comment et quand la RDC a été un pays candidat et conforme. Et qui a fait la déclaration que notre pays soit candidat ITIE et quel est le haut responsable chargé de mettre en œuvre l'ITIE en RDC. Les déclarations sur l'adhésion de la RDCongo à l'ITIE ont été faites par l'ex. Ancien vice/président Jean Pierre Bemba à l'époque de un plus quatre tandis que Mr Marc Dumba est le haut responsable en charge de la mise en œuvre de l'ITIE en RDCongo

Exposé 3. Comment lire, analyser et comprendre de rapport ITIE (Par M. Jean Baptiste Lubamba)

Dans son intervention, M. Jean Baptiste Lubamba a expliqué aux participants comment *lire, analyser et comprendre de rapport ITIE*. Il a ainsi articulé son intervention en trois parties : les constants, les pistes de solutions et les dix indicateurs qui sont la régularité, la rapidité des informations, la matérialité, la fiabilité de données, la couverture, les écarts, les entreprises publiques, la désagrégation, la compréhension du rapport et finalement l'accessibilité. C'est à ces points qu'après échanges et débats que les participants se sont regroupés en deux carrefours pour les travaux de compréhension et d'analyse de rapports ITIE 2013 et 2014. Ci-après les résultats de ces travaux de deux groupes :

Groupe 1. Rapport ITIE 2013

Régularité	Juillet 2015, le rapport a été publié dans le temps	Page de couverture et 6
La rapidité	Les données sont actualisées selon ITIE 2013-2015	Réf page 1 et page 6
Seuil de matérialité	OUI	61, Deuxième sous point du point 4.1.3 300 000 USD
Fiabilité des données	L'Inspection Générale des Finances (IGF) a pour mission de contrôler, vérifier ou contre vérifier, tant en recettes qu'en dépenses, toutes les opérations financières de l'Etat, des entités administratives décentralisées, des établissements publics, des organismes paraétatiques ainsi que des organismes ou entreprises de toute nature bénéficiant du concours financier de l'Etat, des entités administratives décentralisées et des établissements publics ou organismes paraétatiques sous une forme quelconque, notamment sous forme de participation en capital, de subvention, de prêt, d'avance ou de garantie.	28, 57

Groupe 2. Rapport ITIE 2014

N°	INDICATEURS	CONSTATS	OBSERVATION
01	LA REGULARITE	OUI	Car à la page 6, on indique que ce rapport 2014 a été publié en 2015. Donc une année plus tard.
02	LA RAPIDITE	OUI	Car les données sont récentes. Cfr page 6
03	LA MATERIALITE	OUI	Car elle est bien définie. Pour le cas précis on indique que le seuil de matérialité est fixé à 200 000USD. Cfr page 11.
04	LA FIABILITE DES DONNEES	OUI	Les déclarations sont issues des comptes audité cfr page 143
05	LA COUVERTURE		OUI Cfr page 12
06	LES ECARTS	OUI	Les écarts identifiés initialement ont été analysés et ajustés chaque fois que les justifications nécessaires ont été produites par les parties déclarantes. Cfr page 12.
07	LES ENTREPRISES PUBLIQUES	OUI	Selon les secteurs : Hydrocarbures 12 Secteur minier 105 .Cfr page 32 à 35 Les flux ont été clairement bien expliqués Cfr tableau des répartition des recettes conciliées.
08	LA DESAGREGATION	OUI	Les données ont été reportées par entreprise ; par flux de paiement et par administration Page 22 cfr niveau de désagrégation
09	LA COMPREHENSIBILITE DU RAPPORT	OUI	Le rapport est compréhensible car il y a des conclusions, une indication de la devise, de termes clés clairs, il y a des recommandations, le résumé, Page 92 à 100
10	L'ACCESSIBILITE	OUI	Car les rapports de conciliation détaillés pour chaque société extractive sont mis à la disposition de tout le monde sur le site web de l'ITIE RDC : http://Www.itierdc.org Cfr page 22.

Après la plénière, les journalistes ont constitué quatre groupes de producteurs des émissions. Ils sont composés comme suit :

Groupe 1	Groupe2	Groupe3	Groupe4
Rügen	Joseph Tsongo(Président)	Pacifique	Daniel (Président)
Gédéon	Marck	Jean Marie	André
Philippe	Trésor	Jean Maliro(Président)	Judith
Bayomba Strautch	Charles	Jackson	Vianey
Marie Kabuya	Lewis	Daniel Muyisa	Germain
Asaph (Président)			Malis

Deuxième journée du 19 septembre 2017

Synthèse de la journée

Les travaux de l'atelier de renforcement de capacité des journalistes de radios communautaire au Nord Kivu ont été lancés hier lundi à Goma dans la province du Nord Kivu. Débuté avec un léger retard à 9h57', 25 journalistes venus de Beni-Lubero-Rutshuru-Masisi-Walikale et ceux la ville de Goma ont été accueillies chaleureusement par le coordonateur de COARACON empêché mais qui a été représenté personnellement par Monsieur Jean Maliro. Celui-ci a d'abord remercié le partenaire de l'ITIE, GIZ d'avoir pensé à ce type de formations aux journalistes du Nord Kivu à qui la communauté attend des informations relatives à la gestion de leurs ressources naturelles. Il a remercié aussi les formateurs qui, pour la deuxième fois viennent de renforcer les capacités de journalistes du Nord Kivu.

Après ce mot d'accueil, s'en est suivi le mot du coordinateur national de Publiez ce que vous payez, Me Jean Claude Katende. Celui-ci a expliqué les normes ITIE comme de normes internationales qui permet aux pays qui veulent faire la transparence. Ces sont de normes très importantes où les femmes et les hommes veulent utiliser la transparence. Il a aussi rappelé l'objectif du dernier atelier de 2016 qui était d'initier les journalistes aux connaissances de l'ITIE. En fin, il a conclu en appelant que chaque journaliste devrait bien produire son travail afin de mobiliser le fonds malgré les conditions que vivent les radios

communautaires dans cette province à multiples exactions de groupes armés. « Le meilleur avocat de quelqu'un est son travail bien fait » a-t-il pensé.

Après toutes les cérémonies protocolaires, Jean Baptiste Lubamba, chargé de communication de Publiez ce que vous payez a demandé aux participants d'exprimer leurs attentes avant que les termes de référence soient présentés aux journalistes de radios communautaires. Le programme a été validé à l'unanimité. Ainsi, viennent les différentes communications en commençant par celle de l'évaluation de la production des émissions par les journalistes. Cette communication a été exposé par Mlle Christelle qui, avec les participants, des analyses témoignent que le score de la production est évalué à 1,04% soit 13 émissions produites sur 1250 qui étaient prévues pour le Nord Kivu.

Cette manière n'a pas cadré avec les engagements que se sont assigné les journalistes de radios communautaires du Nord Kivu. Il faudra fournir plus d'effort.

Après la communication de Christelle, Jean Baptiste Lubamba a aussi présenté deux communication à savoir les concepts de base de l'ITIE ainsi que comment lire, analyser et comprendre de rapport ITIE. Cette dernière thématique a permis aux journalistes de radios communautaires du Nord Kivu de passer directement aux travaux de deux groupes. Ces travaux étaient centré sur la lecture, l'analyse et la compréhension de rapports ITIE 2013 et 2014 selon les dix indicateurs.

C'est après la plénière que les journalistes se sont constitués en quatre groupes de producteurs des émissions comme suit :

Groupe 1	Groupe2	Groupe3	Groupe4
Rügen	Joseph Tsongo(Président)	Pacifique	Daniel (Président)
Gédéon	Marck	Jean Marie	André
Philippe	Trésor	Jean Maliro(Président)	Judith
Bayomba Strautch	Charles	Jackson	Vianey
Marie Kabuya	Lewis	Daniel Muyisa	Germain
Asaph (Président)			Malis

La première journée a ainsi terminé par la présentation de modalités logistiques pour les jours suivants de travaux.

Après la présentation synthétique de la première journée par Monsieur Jean Baptiste Lubamba, les participants ont aussi exprimé leurs connaissances par rapports aux différents exposés de la journée. Il s'agissait de présenter chacun le mot clé retenu et d'en expliquer selon sa compréhension dans l'ITIE.

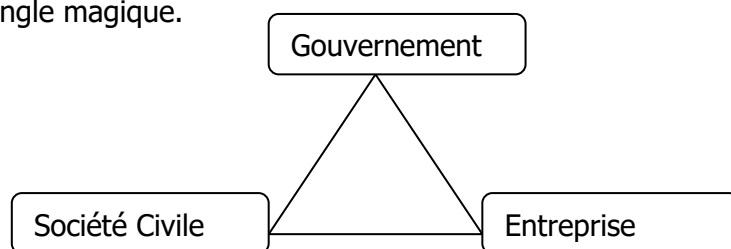
***Exposé 4. La dissémination des rapports ITIE par les radios communautaires.
Comment s'y prendre ? (Par Me Jean Claude Katende)***

Me Jean Claude Katende a articulé son intervention sur deux raisons de la dissémination du rapport ITIE. Ce rapport doit être porté à la connaissance de la population. La première raison est que ce rapport doit alimenter le débat public où tout le monde est impliqué. Il faut que les gens en parlent partout.

La deuxième raison est que la population informée doit demander de compte aux dirigeants. C'est dans ce cadre bien précis que la coalition Publier ce que vous payez a jugé utile de collaborer avec les radios communautaires qui sont proche de la communauté. Ce rapport très volumineux voir même de 300 pages fait qu'ITIE a initié un programme de comment lire le rapport. Pour ce faire, une grille de dissémination a été conçue. Cette grille permet d'identifier les concepts pour chaque province concernée. Dans cette grille, on note également l'auteur du rapport qui est le comité exécutif. Cette grille identifie tous les impôts payés à la province ainsi que le nombre de gens qui ont participé à la production du rapport. Ce qui est important est de savoir également les régies financières qui participent dans une province.

Après cette communication, surgissent les échanges et débat sanctionnés par quatre questions posées par des participants. La première posée par monsieur André était de savoir les difficultés que peut rencontrer ITIE auprès des entreprises. Dans sa réponse, Me Jean Claude Katende confirme que ce rapport ITIE est un produit du gouvernement et est de l'avantage des entreprises d'avoir participé à la production de ce rapport pendant qu'elles veulent se montrer transparentes.

Concernant la deuxième question posée, elle est de savoir si, en acceptant les normes ITIE le pays avait mis en place des mesures contraignantes. Selon l'orateur, l'ITIE est une initiative du gouvernement congolais à laquelle d'autres acteurs sont impliqués. D'où le triangle magique.



En poursuivant les explications à la question posée, Me Jean Claude a expliqué que lorsque l'Etat se déclare, toutes les entreprises sont obligatoirement obligées de participer. Et la société civile participe également d'une manière libre et démocratique. L'existence de plusieurs entreprises a permis de sélectionner le type des entreprises suivant différents critères : Seuil de matérialisation etc.

Exposé 5. Etablir une feuille de route de la dissémination sur bases des données contenues dans les rapports ITIE et utiles à la province (Par Christelle Yesalaso).

L'intervenant a introduit son exposé par rappel de certains éléments à savoir les notions de base sur l'ITIE, quid de la mise en œuvre de l'ITIE, le but du rapport, l'auteur du rapport ainsi que le nombre de rapports publiés. Cette partie introductive a amené les participants à passer aux travaux de carrefour selon deux groupes. Ci-dessous les résultats de groupe en plénière:

GRUPE I : LISTE DES ENTREPRISES DE SUD KIVU QUI ONT DECLARE

TWANGIZA	M	4 028 670	4 079 674
BANRO	M	516 331	570 261
KAMITUGA	M	130 645	161 562
LUGUSHWA	M	161 100	161 100
Sous total		4 836 746	4 972 597

Exposé 6. Lire et comprendre la norme ITIE (Par Me Jean Claude Katende)

Dans son introduction il a posé la question sur l'instrument qui sert pour mesurer la température du corps humain. Et donc pour mesurer la transparence d'un pays en matière d'industrie extractive(IE) on a besoin de la norme ITIE. Elle est un standard international qui sert à mesurer le niveau de la transparence d'un pays. Dans cet exposé, l'intervenant a donné l'historique de la norme ITIE. En 2005-2006 la définition de principes et critère sous forme d'une lettre source puis de 2011-2013 surgit la définition de règles de l'ITIE ayant à son sein 26 exigences. Aussi la production du guide de validation qui est un canevas montrant comment le pays ITIE doit s'y prendre. En 2013 en Australie, les pays membres d'ITIE adoptèrent la norme ITIE ayant les mêmes exigences. Contrairement à la précédente norme, celle de 2016 contient 7 exigences qui s'échelonnent sur la chaîne de valeur des industries extractives depuis leur naissance jusqu'à la disparition. Cette chaîne de valeur comprend les maillons ci-après :

a)**Octroi de licences et contrats** : Ici le rôle de l'ITIE est de savoir si les contrats ont été bien conclus entre les parties prenantes. Et voudrait aussi connaître la propriété réelle étant donné que les ressources naturelles restent un bien du peuple congolais.

b) **La production** : on ne peut pas connaître ce que l'entreprise paye à l'Etat si on ne sait pas la quantité produite.

Perception d'impôts : L'ITIE s'intéressent à tous les codes d'impôts, de taxes et de redevances.

c) **La distribution de revenus ou la distribution de** flux financiers est bien définie par la constitution.

d) **La contribution économique et sociale** : L'ITIE voit si les entreprises qui exploitent les ressources naturelles contribuent à la vie sociale et économique de la communauté locale.

Les 7 exigences qui ont été fixées sont les suivantes cfr aux pages 14-18-23-25-29 et 30 du document LA NORME ITIE 2016.

Exposé 7. De la présentation du plan des émissions (Par Asaph)

Ci-dessous, l'orateur a présenté le tableau du plan de la réalisation des émissions à produire

PLAN DE REPORTAGE DES EMISSIONS ECHO DE L'ITIE ET LA REDEVABILITE SEPTEMBRE 2017

N°	Sujets de l'émission lieux de tournage et Angle	Angle	Objectif s	Les questions essentielles	Les personnes ressources	Langues et Lieux de Tournage
01	Problématique sur la compréhension d'un rapport ITIE	La lecture et l'analyse d'un rapport ITIE	- Amener les communautés à s'approprier les rapports ITIE - Faciliter l'interprétation rapide d'un rapport ITIE		1. JC KATENDE : Coordonnateur de PWYP 2. Vox-pop avec les communautés	1. Swahili 2. Goma
02	Les rôles des radios communautaires dans la mise en œuvre de la nouvelle Norme ITIE 2016.	Nouvelle Norme ITIE 2016	- Contribuer à la vulgarisation de la nouvelle Norme ITIE 2016 - Etablir une feuille de route pour la dissémination du rapport ITIE 2016 -		1. Christelle YESALASO : chargé de production PWYP 2. Les journalistes des radios communautaires ; 3. Jack VAGHENI : Coordonnateur CORACON	1. Swahili 2. Goma
03	Aperçu sur la	Les Etapes de	- Montrer les efforts fournis par RDC pour atteindre sa		1. Jean Baptiste LUBAMBA : chargé de communication au	1. Français

	validation d'un pays à l'ITIE : Cas de la RDC	Validation d'un pays à l'ITIE	validation - Dégager la différence entre la conformité et la transparence ...		sein de PWYP	2. Goma
04	Le rôle de la société civile dans la mise en œuvre du plan ITIE.	Evaluation du travail de la société civile au sein du groupe multipartite	- Montre l'implication de la société civile dans la mise œuvre du plan ITIE - Expliquer le rôle de la société dans le groupe multipartite		1. JC KATENDE : Coordonnateur de PWYP 2. THOMAS D'ACQUIN : société civile Nord-Kivu 3. Placide NZILAMBA : CIDDHOPE	1. Français 2. Goma
05			-		4.	3.

N.B : Les sujets 1 et 4 doivent être produits ce Mardi 19 Septembre 2017 tandis que les sujets 3 et 2 pour le Mercredi 20 Septembre 2017 avant 15h30.

Timing et Format de l'émission : Magazine de 15 Minutes sous format Mp3 Pro Converti entre 96 à 128 Kb stéréo de 64bits.

Support : Clé USB/We-transfert_gmail/cd/Skype/

LES GROUPES DE PRODUCTION EMISSION ECHO DE L'ITIE

N°	GROUPES	COMPOSANTS(ES)	REALISATEUR ET SON ASSISTANT	SUJET DE L'EMISSION	OBSE RV
01	AMANI	- Reagan MWANAWEKA - GEDEON MUHINDO - PHILIPPE MAKOMERA - STECH - MARIE NOELLE KABUYA	1. Philippe MAKOMERA 2. Reagan MWANAWEKA		
02	LA VICTOIRE	- JOSEPH TSONGO - MACK - TRESOR - CHARLES - LEWIS MBERANO	1. Joseph TSONGO 2. TRESOR		
03	NDAKISA	- PACIFIQUE - JEAN MARIE - JEAN MALIRO - JACKSON - DANIEL REB	1. Jean MALIRO 2. PACIFIQUE		
04	KIVU YETU	- DANIEL RTCT - JUDITH - VIANNEY WATSONGO - ANDRE TH - MALI RCA	1. Daniel RTCT 2. André TH		
COMITE DE CENTRALISATION	REDACTION CENTRALE	1. Jack VAGHENI 2. Daniel RTCT	Rédacteur central : Jack VAGHENI	Corrige les scripts de chaque Groupe	

		3. Asaph LITIMIR E 4. André TH 5. Marie Noëlle KABUY A	Secrétaire R.C : André TH	Recadre l'angle de chaque sujet	
	EQUIPE TECHNIQU E DE REALISAT ION FINALE	1. Asaph LITIMIR E 2. Philippe MAKOM ERA 3. Jean MALIRO	1. Asaph LITIMIRE	Corrige la forme de chaque production . La qualité du son et transitions de l'émission Il détermine l'indicatif de l'émission et d'autres inserts	ZOOM H4n et H5n

Emission produite par la Coalition PCQVP en partenariat avec le CORACON et l'appui financier de la GIZ.

Exposé 7. Introduction aux changements majeurs de la norme 2016 (Par Christelle Yesalaso)

Dans la nouvelle norme ITIE « Norme 2016 » il ya 6 innovations majeures à savoir :

- ✓ L'amélioration de système d'information ;
- ✓ Le suivi des recommandations ;
- ✓ La propreté réelle ;
- ✓ La vente des ressources ;
- ✓ La protection de l'espace civique ;
- ✓ Les données ouvertes

Exposé 8. Introduction aux notes d'orientation du Conseil d'administration sur la participation de la société civile, sur les paiements sociaux et fonctionnement des groupes multipartite

Troisième journée

Synthèse de la journée

La partie synthèse de la journée précédente a été introduite par Monsieur Jean Baptiste suivi des points de vue de participants par rapport à ce que chaque participant avait retenu.

Exposé 9 : Introduction à la feuille de route du Comité Exécutif sur la propriété réelle : Contribution des radios communautaires ;

Exposé 10. De l'actualisation du tableau des productions émissions ;

Exposé 11. De la Production des émissions radios avec les personnes ressources

ANNEXE1-LISTE DES PRESENCES DES DELEGUES A L'ATELIER